

Rapport public Parcoursup session 2024

MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (33107)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 55%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- delà de la première) (33107)	Jury par défaut	Autres candidats	3	8	8	8	2
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	13	13	13	2
		Bacheliers technologiques toutes séries	5	10	10	10	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (33107)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	6	6	6	1	50 %
			Masculin	2	2	2	1	50 %
			Total	8	8	8	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	7	7	0	0 %
			Masculin	6	6	6	2	100 %
			Total	13	13	13	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	5	5	5	0	0 %
			Masculin	5	5	5	3	100 %
			Total	10	10	10	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (33107)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	2	2	2	2	100 %
				AB	3	3	3	0	0 %
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	8	8	8	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	5	5	1	50 %
				AB	6	6	6	1	50 %
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	13	13	13	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	9	9	9	3	100 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	10	10	10	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (33107)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	4	4	4	1	50 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	50 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Total	8	8	8	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	12	12	12	2	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Total	13	13	13	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	7	7	7	1	33,3 %
			En réorientation	1	1	1	1	33,3 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	33,3 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	10	10	10	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
MFR LE VILLARET - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (33107)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Autonomie, implication et capacité à travailler en groupe : appréciations Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mieux connaître le candidat.	Le candidat pourra mettre en avant dans sa lettre de motivation ses centres d'intérêts et/ou son engagement personnel sur son territoire, dans le milieu associatif, culturel etc.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission constituée du responsable de la formation BTS, du directeur de l'établissement et de la directrice adjointe, étudie tous les dossiers.

Elle est attentive aux critères suivants :

- La pertinence du projet (lettre de motivation)
- L'autonomie, l'implication et la capacité à travailler en groupe (fiche avenir)

En critères complémentaires :

- Méthode de travail (appréciations bulletins)
- Engagement, activités et centres d'intérêts

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous réitérons nos conseils, à savoir :

Les lettres de motivation et les Fiche Avenir sont d'importants points d'appui pour analyser les dossiers.

Nous avons constaté que les candidats ne mettaient pas toujours en avant leur projet dans leur lettre de motivation alors que c'est un critère important pour la commission. Il faut bien faire le lien entre le projet professionnel et la formation en elle-même.

Penser à bien

valoriser les stages et/ou expériences familiales.

Même si le projet d'orientation n'est pas encore clairement dessiné, ne pas hésiter à parler de votre cheminement en termes d'orientation.

Une orthographe et une syntaxe correctes sont appréciées.

Nous nous appuyons aussi sur les appréciations de la Fiche Avenir et des bulletins de 1ère et

Terminale pour tout ce qui est savoir-être : l'autonomie, l'implication, la capacité à travailler en groupe.

Signature :

Frederic BATTISTELLA,

Chef d'établissement de l'établissement MFR LE
VILLARET